|  |
| --- |
| **Appel à projets Inven\_T****DÉMARRER****Soutien à l’émergence de l’innovation sociale et technosociale****Directives** |
| Inven\_T soutient le développement et le déploiement de l’innovation sociale ou technosociale à l’Université de Montréal. Par cet appel offert au corps professoral de l’Université de Montréal, nous souhaitons encourager les nouvelles initiatives innovantes ancrées dans les problématiques vécues au sein de milieux preneurs et qui développent des solutions responsables par le dialogue et la cocréation. Ce financement est rendu possible grâce au Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l’innovation ainsi que le Bureau Recherche-Développement-Valorisation. |
| OBJECTIFS | Ces subventions ont pour objectifs d’apporter un appui à l’émergence et à l’expérimentation de projets d’innovation sociale ou technosociale réalisés avec des parties prenantes externes. Plus précisément, ce programme vise à : 1. Agir comme levier au démarrage et au déploiement de nouvelles initiatives innovantes ;
2. Soutenir la cocréation de projets d’innovation sociale ou technosociale en réponse à une problématique sociale définie avec des milieux preneurs non universitaires ;
3. Favoriser les retombées sociales positives.
 |
| DOMAINES | Ouvert à tous les secteurs.  |
|  |  |
| CRITÈRES | 1. **Potentiel d’innovation sociale ou technosociale** :

La proposition s’inscrit dans une volonté de sortir des pratiques courantes. Elle cherche à développer une solution novatrice et responsable à une problématique sociale définie avec les milieux preneurs.1. **Pertinence de l’équipe et niveau de collaboration** :

Le projet s’inscrit dans une volonté de développer de nouvelles collaborations, au sein de l’université ou auprès des parties prenantes externes. Selon le niveau de maturité de la démarche, la proposition cherchera à intégrer les parties prenantes au processus de prise de décision, notamment par la participation aux phases de codéfinition et de coconstruction. 1. **Retombées sociales positives :**

La réalisation du projet cherchera à favoriser l’adhésion de solutions par les parties prenantes et les utilisatrices et utilisateurs. Le processus contribuera au renforcement des capacités des milieux. À terme, le projet produira des retombées positives. |
|  | 1. **Pertinence du budget demandé ;**

Le budget demandé est en adéquation avec les objectifs et critères du programme. Il est cohérent avec les visées du projet.1. **Réalisme du calendrier de réalisation.**

Le calendrier proposé reflète le partenariat et la coconstruction. Il est réaliste et prend en compte la durée du financement d’une année.\*Veuillez consulter le guide d’aide à la rédaction dans le formulaire pour l’adéquation entre les objectifs du programme, les critères et le descriptif de votre proposition. |
| ADMISSIBILITÉ | Une demande doit être déposée par une professeure ou un professeur régulier (selon les termes de la convention collective) ou une chercheuse ou un chercheur habilité à gérer des fonds de recherche à l’UdeM. Voir la section [*Admissibilité à gérer des fonds de recherche*](https://recherche.umontreal.ca/ressources/subventions-de-recherche/#categories-de-chercheurs-admissibles) dans le site de recherche.L’équipe doit inclure un partenaire externe de l’université. Les organisations publiques, parapubliques ou privées sont admissibles. |
| VALEUR | Subvention maximum par projet : 10 000 $Budget total du programme : 80 000 $Des demandes supérieures à ce montant pourront être considérées. Les demandes financières supplémentaires devront être justifiées. |
| DÉPENSESADMISSIBLES | Sont admissibles les dépenses en lien avec la mise en place d’un projet d’innovation sociale ou technosociale. Les dépenses à privilégier touchent au soutien à la coconstruction des projets, au dialogue avec les parties prenantes et à l’innovation responsable. Le budget pourra notamment inclure :* Salaires étudiants, professionnels pour le développement du projet ;
* Frais de réseautage et/ou de maillage, rencontres avec les partenaires ;
* Compensations ;
* Autres dépenses pertinentes à la mise en place du projet.

Les transferts vers d’autres universités ne sont pas permis.**Nous encourageons les équipes à reconnaître l’apport des parties prenantes dans le montage budgétaire, et ce, dans le respect des règles de l’établissement.** |
| DURÉE | La durée d’un projet est d’une année. |
| DATES | Il y aura un seul concours en 2024. La date limite de dépôt des demandes est le **17 mai 2024.**Les professeures et les professeurs sont invités à soumettre **un avis d’intérêt au minimum deux semaines avant la date limite** afin de recevoir l’appui d’un conseiller ou d’une conseillère d’Inven\_T dans la préparation de leur demande. Les conseils offerts par l’équipe d’Inven\_T visent à soutenir le développement d’une stratégie d’innovation en accord avec les critères de l’appel et au bon déploiement du projet. |
| DOCUMENTS À TRANSMETTRE  | Une copie électronique de la proposition, en format PDF ou Word.1. La demande :
2. Identification de la demanderesse ou du demandeur, titre du projet, résumé et signatures (formulaire) ;
3. Description du projet (3 pages au maximum) ;
4. Budget, justification, ventilation (1 page au maximum) ;
5. Lettre d’appui d’un organisme partenaire non universitaire. La lettre devra inclure les éléments suivants : confirmation de l’engagement du milieu preneur non universitaire, pertinence du projet pour ce milieu et description de la collaboration.
6. CV 4 pages du chercheur principal ou de la chercheuse principale.

Dépôt de la demande par courriel, à l’adresse : inven-t@umontreal.ca  |
| INFORMATIONS  | Équipe d’Inven\_Tinven-t@umontreal.ca Inven\_T, Soutien à l’innovation sociale et technosocialeBureau Recherche − Développement − Valorisation (BRDV) |

**Inven\_T offre un soutien aux équipes dans le développement et la réalisation de projets d’innovation sociale et technosociale. Nous vous invitons à prendre contact avec une personne de l’équipe qui répondra à vos questions et vous appuiera dans la préparation de votre demande ainsi que les étapes de développement de votre projet d’innovation sociale.**



**Réservé au BRDV**

No :

Année budgétaire :

**Appel à projets Inven\_T**

**DÉMARRER**

 **Soutien à l’émergence de l’innovation sociale et technosociale**

|  |
| --- |
| **Chercheuse principale ou Chercheur principal** |
|  Nom et prénom :  |  Matricule :  |
|  Département :  |  Fonction et rang : |
|  Établissement de réalisation du projet :  |
|  [ ]  |  Université de Montréal |  Code de l’unité d’administration des fonds : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  [ ]  |  Centre affilié |  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  |
|  **Titre du projet :**  |
|  |
|  **Résumé du projet (max. 5 lignes)***Le résumé du projet pourra être utilisé dans nos communications en lien avec le programme de financement.*  |
|   |
| **Signatures**  |
| Chercheuse principale ou chercheur principal :  | Date :  |
|  |  |
| Direction du département :  | Date :  |

*Transmettre votre proposition en un seul fichier PDF ou Word, par courriel à* *inven-t@umontreal.ca*

* *La proposition (Formulaire d’identification des chercheuses ou chercheurs, titre de la proposition et les signatures)*
* *La description du projet (3 pages maximum)*
* *Le budget, les justifications et la ventilation (1 page maximum)*
* *Lettre d’appui d’un organisme partenaire*
* *CV (4 pages maximum)*

**Description du projet et calendrier de réalisation *(3 pages maximum) :***

**Budget du projet\* (1/2 page) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Frais de personnel (incluant les avantages sociaux) | Nbre |  |
| *Salaire(s) étudiant(s)* |  | $ |
| *Salaire(s) du personnel* |  | $ |
| Frais de déplacements et de séjour |  | $ |
| Frais de réseautage |  | $ |
| Services professionnels et techniques |  | $ |
| Fournitures |  | $ |
| Autres dépenses (précisez) :  |  | $ |
|  |  | $ |
|  |  | $ |
|  |  | **Total : $** |

*\*Les dépenses doivent permettre la mise en place du projet. Pour plus de détails, voir section « Dépenses admissibles » des règles du concours.*

**Justifications et ventilation de la subvention demandée (1/2 page) :**